



POUR DE BONNES RAISONS

ARDEX K 22

Enduit de ragréage à base de sulfate de calcium

A base de semi-hydrate alpha avec amélioration aux résines synthétiques

Très pauvre en émanations

Réalisation de surfaces absorbantes et régulières, prêtes à la pose de revêtements de sol souples, textiles, parquets et céramiques

Pour épaisseur de couche jusqu'à 50 mm

Ouvert au passage après 90 minutes

Prise rapide et dureté élevée

Presque sans tensions

Propriétés d'écoulement idéales

Approprié pour le chauffage au sol

Pompable

Un produit du système ARDEX

Propriétés particulièrement exceptionnelles à l'accrochage avec les colles pour revêtements du sol ARDEX.

Membre de la Communauté des matériaux de pose aux émissions contrôlées
Association enregistrée GEV



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



Fabricant avec certification de management de la qualité et de management environnemental selon EN ISO 9001/14001

ARDEX GmbH
D-58430 Witten · B.P. 6120
Tél.: +49 (0) 23 02/664-0
Fax: +49 (0) 23 02/664-299
info@ardex.eu; info@ardex.ch;
info@ardex-france.fr
www.ardex.com

ARDEX K 22

Enduit de ragréage à base de sulfate de calcium

Domaine d'application :

A l'intérieur. Sol.

Pour ragréer, égaliser et niveler les chapes en sulfate de calcium, en ciment, en asphalte coulé, en magnésite, les chapes sèches, les panneaux de particules, les carreaux et dalles, les supports recouverts d'anciens restes de colle et d'anciens enduits de ragréage, résistants à l'eau ainsi que tous autres supports avant la pose de revêtements textiles, revêtements en caoutchouc, linoléum, PVC et CV ainsi que parquet et carrelage.

Description :

Poudre blanche à base de semi-hydrate alpha avec résines synthétiques à bonne dispersion et additifs spéciaux.

En mélangeant la poudre à l'eau, l'on obtient un mortier souple, autolissant, à bon écoulement, pouvant être pompé, utilisable pendant 30 minutes et ouvert au passage après env. 90 minutes.

Le mortier durcit par séchage en une masse presque sans tensions, au point que la formation de fissures est pratiquement exclue, même dans les couches épaisses.

Composition :

Sulfate de calcium, ciments spéciaux, copolymère d'acétate de polyvinyle, matières de charge minérales, matières de charges silicatées, liquéifiant et additifs.

Préparation du support :

Le support doit être sec, solide, porteur, sans fissures et libre d'agents séparateurs.

Les supports absorbants, tels que les chapes en ciment, en sulfate de calcium, (préparées selon la fiche BEB), les chapes sèches et autres supports, sont à appliquer auparavant de ARDEX P 52 - Primaire de fond concentré, dilué 1 : 3 avec de l'eau.

Les chapes en asphalte coulé doivent correspondre à la classe de dureté IC 10 resp. IC 15 selon DIN 18560/EN 13813. Il n'est pas nécessaire d'appliquer un primaire sur les chapes en asphalte coulé bien sablées, par contre, celles insuffisamment sablées ou anciennes sont à appliquer du primaire ARDEX P 82- Primaire à base de résines synthétiques.

Sur les revêtements en carreaux et dalles, panneaux de particules, chapes magnésites, anciens supports avec restes de colle et d'enduits de ragréage bien adhérents et résistants à l'eau, appliquer, en tant que pont d'accrochage, ARDEX P 52 dilué 1 : 0,5 avec de l'eau ou ARDEX P 82.

Application :

Verser de l'eau propre dans un récipient de gâchage propre et y ajouter, en remuant vigoureusement, autant de poudre qu'il sera nécessaire pour obtenir un mortier sans grumeaux. Pour mélanger 25 kg de poudre ARDEX K 22, il faudra env. 5,25 l – 5,75 l d'eau.

Par température de +10 °C à 20 °C, le mortier est utilisable pendant env. 30 minutes, lors de quoi les températures plus basses prolongent le temps d'utilisation et les températures plus élevées le réduisent.

ARDEX K 22 s'applique facilement et se répartit si bien qu'un ragréage ultérieur ou ponçage est superflu.

Pour niveler et en tant que chape mince, répartir la masse avec un racloir. Elle se nivèle et se lisse d'elle-même.

L'utilisation d'une pompe hélicoïdale à mélange continu est très bien adaptée.

Sur les supports denses et appliqués de primaire, l'épaisseur de couche devra être au min. de 1,5 mm.

Epaisseurs de couches :

ARDEX K 22 peut être appliqué non-allongé en couche de 1,5 jusqu'à 30 mm. Pour des couches de plus de 30 mm d'épaisseur, le mortier est à allonger avec du sable.

Proportion de mélange :

Agrégat/ Lavé	Granulométrie	Mortier	agrégat
Sable	0 – 4 mm	1 vol.	0,3 vol.
Sable	0 – 8 mm	1 vol.	0,5 vol.

Sur les chapes en asphalte coulé, l'épaisseur de couche est possible jusqu'à 10 mm.

Sur les supports sensibles à l'humidité, dont l'épaisseur de couche est supérieure à 10 mm, appliquer auparavant ARDEX EP 2000 Résine époxy multi-fonctionnelle.

Pour la pose de parquet, utiliser les colles ARDEX PREMIUM AF 460, colle MS polymère élastique ou ARDEX PREMIUM AF 480, colle MS polymère élastique, ferme. Reprendre les données dans les fiches techniques.

Maturité de pose :

Les couches inférieures à 3 mm sont prêtes à recevoir un revêtement après 24 heures, par température de +20 °C et humidité relative de l'air < à 65%. Pour les couches plus épaisses, il est nécessaire de contrôler l'humidité résiduelle ($\leq 0,5$ CM-%). Selon les règles générales, le temps de séchage pour chaque millimètre d'épaisseur de couche supplémentaire est de 24 heures.

Les températures plus élevées et une humidité de l'air plus basse augmentent le temps de séchage tandis que les températures plus basses et une humidité de l'air plus élevée retardent ce temps de séchage.

En général :

La quantité d'eau de gâchage dépend de l'épaisseur de couche à effectuer. Pour les couches minces, jusqu'à 10 mm, utiliser env. 5,75 l d'eau, et en fonction des couches plus épaisses, utiliser moins d'eau.

Au cas où plusieurs couches de ragréage sont à effectuer, chaque couche doit sécher complètement avant la suivante et doit être appliquée entre-elles de ARDEX P 52 – Primaire de fond concentré dilué 1 : 3 avec de l'eau.

ARDEX K 22 est à appliquer par température supérieure à +5°C.

Protéger les couches de ragréage d'un séchage trop rapide causé par les rayons solaires et les courants d'air.

Important :

Ne pas utiliser ARDEX K 22 à l'extérieur ou en endroits mouillés.

En cas de doute, effectuer une surface d'essai.

Remarque :

Conserver hors de la portée des enfants. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Elimination:

Ne pas rejeter à l'égout, dans les eaux ou la nappe néphrétique. Vider les restes de produits des sacs en papier. Les emballages sans aucun résidu sont recyclables (interseroh). Rassembler les restes de produits, les mélanger à de l'eau, laisser durcir et les éliminer dans un centre de collecte des déchets spéciaux.

Après séchage, neutralité physiologique et écologique.

GISCODE CP 1 = enduit de ragréage à base de sulfate de calcium.



ARDEX GmbH
Friedrich-Ebert-Str. 45
D-58453 Witten

13

53206
EN 13813:2002

ARDEX K 22

Enduit de ragréage pour sols, autolissant
EN 13813:CA-C40-F10

Résistance à la compression:	≥ 40 N/mm ²
Résistance à la flexion:	≥ 10 N/mm ²
Résistance à l'abrasion selon Böhme:	NPD
Résistance à la traction:	NPD
Valeur pH:	≥ 7
Réaction au feu:	E

ARDEX K 22

Enduit de ragréage à base de sulfate de calcium

Données techniques selon les normes de qualité ARDEX :

Proportion de mélange : env. 5,25–5,75 l d'eau : 25 de poudre soit env.
1 vol. d'eau : 3³/₄ vol. de poudre

Densité: env. 1,2 kg/l

Poids du mortier frais : env. 1,9 kg/l

Consommation : env. 1,5 kg de poudre / m² / mm

Temps d'application (+20 °C) : env. 30 mn

Praticabilité (+20 °C) : env. après 90 mn

Possibilité de revêtement (+20 °C) : après 1 jour jusqu'à 3 mm d'épaisseur de couche

Résistance à la compression :

après 1 jour	env. 15 N/mm ²
après 7 jours	env. 25 N/mm ²
après 14 jours	env. 35 N/mm ²
après 28 jours	env. 40 N/mm ²

Résistance à la tenso-flexion :

après 1 jour	env. 2,5 N/mm ²
après 7 jours	env. 5 N/mm ²
après 14 jours	env. 10 N/mm ²
après 28 jours	env. 12 N/mm ²

Chaises à roulettes : oui, à partir d'1 mm d'épaisseur de couche

Chauffage au sol : oui

EMICODE: ECR 1 Plus - très pauvre en émanation^{PLUS}

Marquage selon GHS/CLP: aucun

Marquage selon GGVSEB/ADR: aucun

Conditionnement : sacs de 25 kg net

Stockage : env. 12 mois, au sec et au frais, dans l'emballage d'origine fermé. Les sacs entamés sont à refermer hermétiquement.

Nous garantissons la qualité irréprochable de nos produits. Nos recommandations d'utilisation se fondent sur des essais et des expériences pratiques; cependant, elles ne peuvent constituer que des remarques générales sans garantie sur les propriétés, étant donné que nous n'avons pas d'influence sur les conditions de chantier et l'exécution des travaux. Les règles spécifiques au pays, dépendant des standards régionaux, prescriptions techniques et directives pratiques ou industrielles peuvent amener à effectuer des travaux selon des recommandations bien définies.